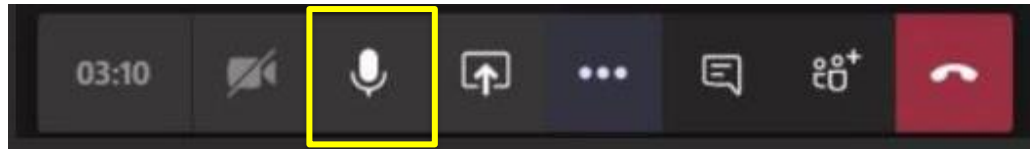


Organe de Consultation du bassin de mobilité Brabant Wallon

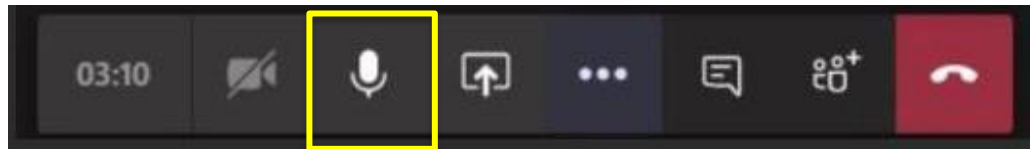
Mardi 25 avril 2023
Distanciel

Quelques règles pour cette réunion TEAMS

1. Couper son micro sauf quand on prend la parole



2. N'hésitez pas à utiliser le fil de cette conversation pour demander la parole



3. Se présenter dans le fil de la conversation afin de faciliter le travail de secrétariat

Merci !

Ordre du jour

<u>SUJET</u>	<u>BW</u>	<u>Soumis pour</u>	<u>Présenté par</u>	<u>Doc préparatoires</u>	<u>Communes directement concernées</u>
Redéploiement sur la zone de BW Est : Diagnostic et lancement de l'étude tactique	1.	avis	AOT : N. Antoine	oui	Jodoigne Perwez Orp-Jauche Beauvechain Ramillies Incourt Hélecine
Zone BW ouest : lancement de la consultation citoyenne	2.	info	Facilitateur Mobilli		Braine-l'Alleud Braine-le-Château Genappe Ittre La Hulpe Lasne Nivelles Rebecq Tubize Waterloo
Ligne express E7 LLO - Nivelles: évaluation intermédiaire	3.1	avis	AOT : O. Alsteens	oui	Nivelles Seneffe Manage La Louvière
Ligne express E9 Tubize Braine l'Alleud : évaluation intermédiaire et suppression de la ligne	3.2	avis	AOT : O. Alsteens	oui	Tubize Braine Le Château Braine l'Alleud Ittre
Evolution du service de TEC à la demande autour de LLN	4.1	Info	TEC		Louvain la Neuve- Court Saint Etienne, Mont Saint Guibert, Chaumont Gistoux, Wavre
Baromètre piéton pour les Villes et Communes Marchables	5.1	Info	Tous à Pied		Toutes
Mobipôles : présentation de la charte graphique régionale	6.1	info	AOT : J. Fretin		Toutes
PIMACI: bilan de l'introduction des dossiers mobipoles	6.2	info	AOT : N. Antoine		Toutes
Prochains road show SNCB et Infrabel : projets 2023-2026	7.1	info	SNCB : M. Baouche		Toutes
Evolution organisationnelle de l'AOT	7.2	info	AOT : M. Duflou		Toutes
Suivi des avis précédents	8.	avis	Président : M. Duflou	oui	Toutes

Tour des participants

MEMBRES:

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY : Olivier KINNEN
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction des routes du Brabant wallon: Jean-Luc GOSSELIN (Inspecteur général)
 - Autorité Organisatrice des Transports: Niels ANTOINE, Justine MARNEFFE, Julie DUVIVIER, Jonathan FRETIN, Ophélie ALSTEENS, Nadia NEVEN
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Catherine BES (Directrice exécutive)
 - Bruno BALTHAZAR (Directeur opérationnel)
- Présidence : Pierre FRANCIS (Province du Brabant wallon)

• INVITES

- Autres communes (adjacentes au bassin)
 - Gembloux – Gauthier LE BUSSY
 - Les Bons Villers – Philippe JENAUX
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Philippe BARRAS (Vice-président du Conseil d'administration)
 - Benoit VANDER PUTTEN (direction générale)
- Représentants des usagers
 - Tous à pied: Florian VANHAMME
 - CAWAB: Pierre GENTY
 - Navetteurs.be
- SNCB
 - Mourad BAOUCHE (chargé de dossiers pour la Wallonie)
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction de la Planification de la Mobilité
 - Richard GREGOIRE, Alain Piron
- Forem: Sarah LENGELE et Fabienne VANBOCKESTAEL

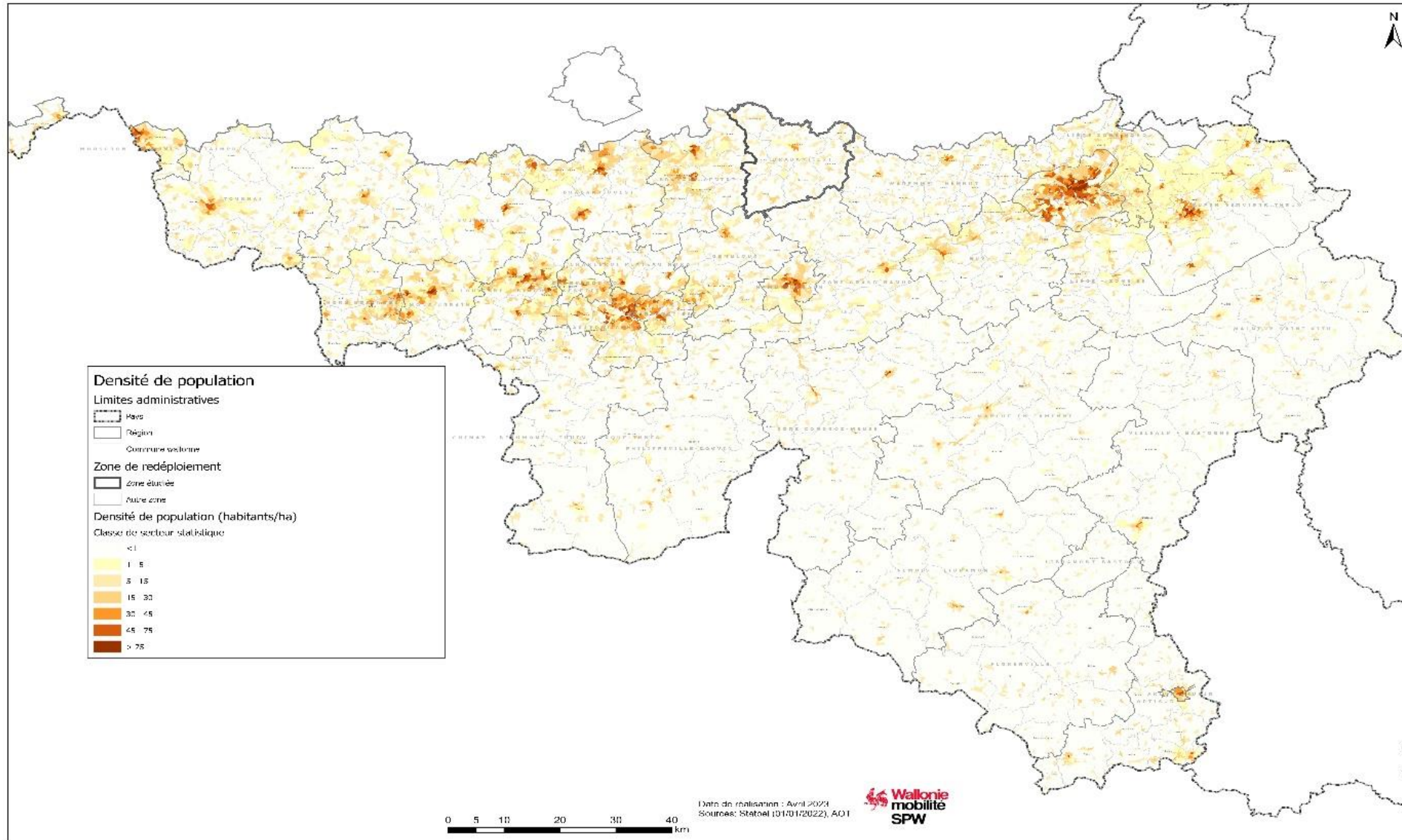
1. Redéploiement de la zone Brabant Est

Diagnostic et lancement de l'étude tactique

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

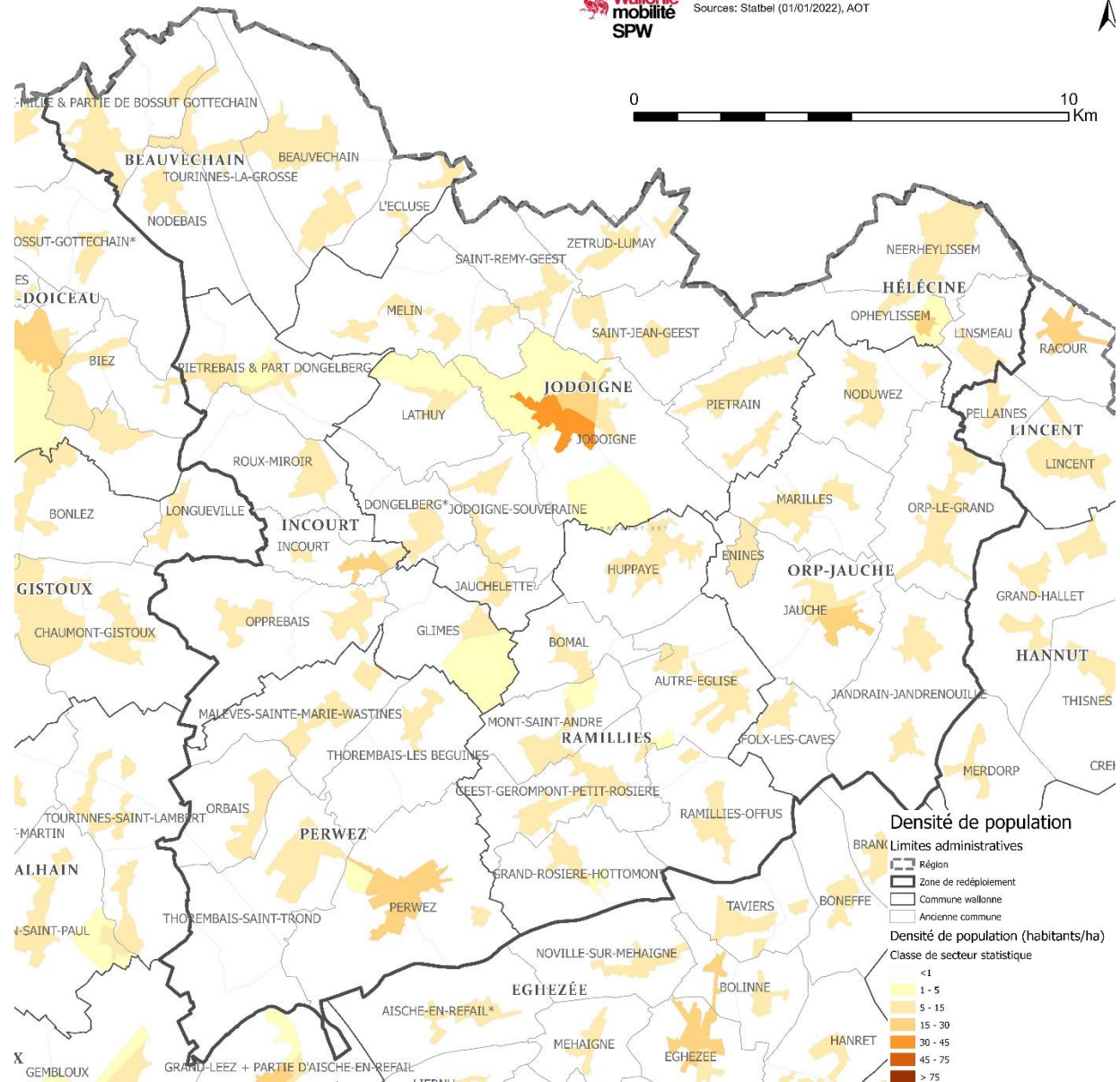
Périmètre



Population

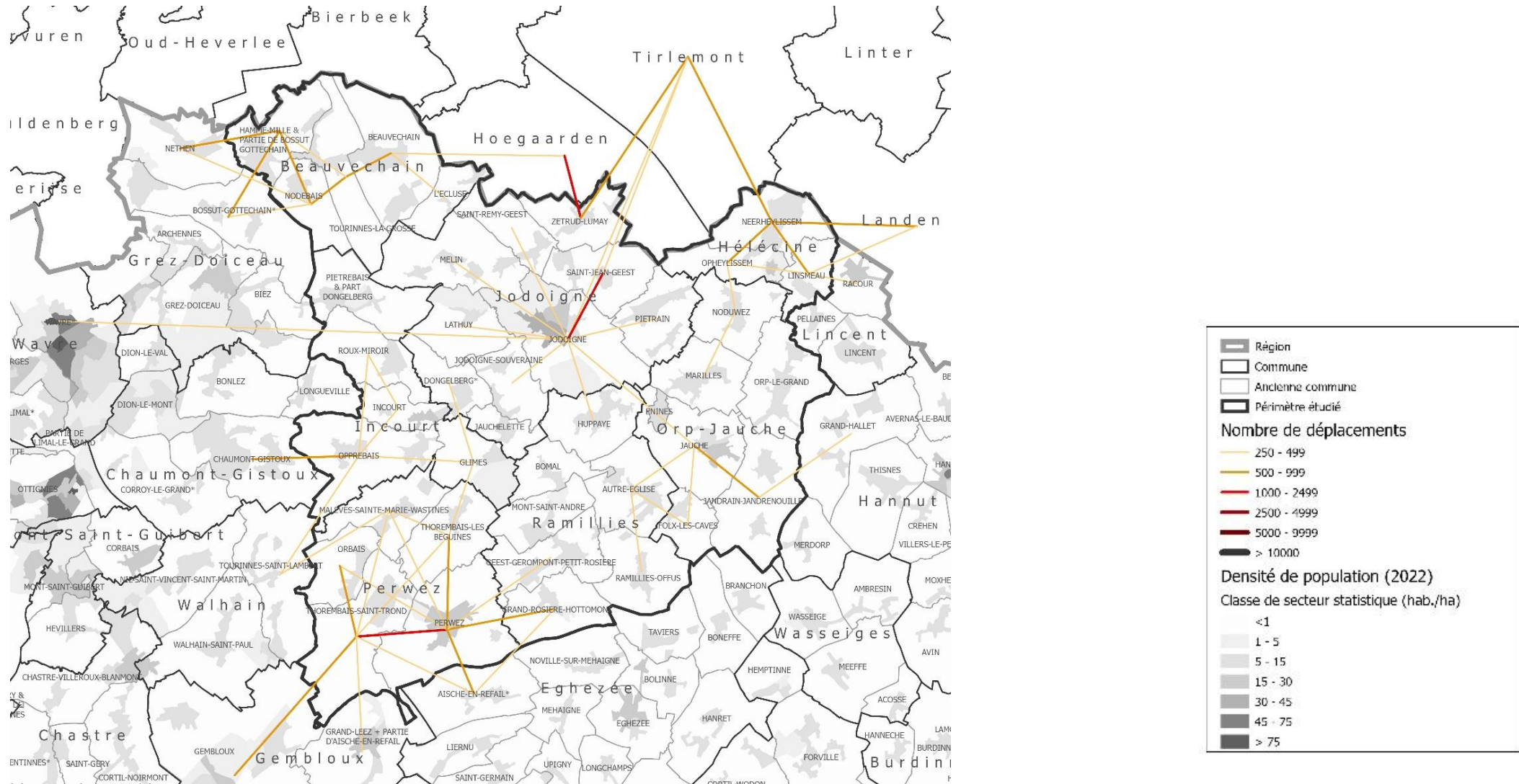


COMMUNE	POPULATION
Jodoigne	14.123 hab.
Perwez	9.303 hab.
Orp-Jauche	8.924 hab.
Beauvechain	7.243 hab.
Ramillies	6.522 hab.
Incourt	5.487 hab.
Hélécine	3.553 hab.
TOTAL	55.155 hab.



Flux de déplacements

« Tous modes tous motifs » par anciennes communes



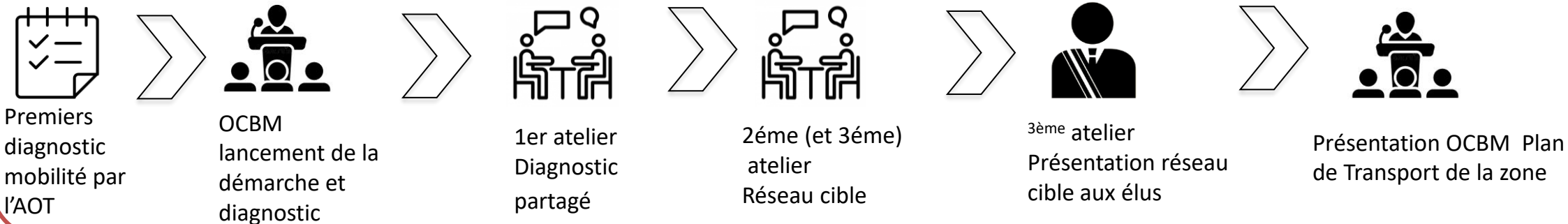
Flux de déplacements

« Tous modes tous motifs » par nouvelles communes

Origine	Total général	JODOIGNE	PERWEZ	ORP-JAUCHE	RAMILLIES	INCOURT	BEAUVECHAIN	HELECINE	GREZ-DOICEAU	EGHEZEE	WAVRE	TIRLEMONT	HANNUT	HOEGAARDEN	LINCENT	CHAUMONT-GISTOUX	RBC	OLLN	GEMBLoux	LANDEN	WALHAIN	LOUVAIN	NAMUR	BIERBEEK
BEAUVECHAIN	16974	802	2	3	1	377	9363		2705		560	188		394		48	328	240	11	4	1	518	4	691
HELECINE	12617	492		1023	6		1	6571	4		44	1123	277	95	1067	2	166	16	1	1325		101	7	5
INCOURT	14775	2552	1585	13	647	5960	369		527	15	461	5		1		1465	202	298	67		355	17	44	14
JODOIGNE	44877	30770	516	1263	1083	2479	797	518	434	44	624	1567	231	2090	91	142	592	410	110	86	27	235	127	67
ORP-JAUCHE	17702	1245	65	9389	1522	11	5	1012	34	69	161	85	2045	7	967	11	283	97	29	166		34	93	
PERWEZ	27766	540	14904	62	2462	1640	2		116	1876	946	4	7			418	371	685	1355		1073	3	378	
RAMILLIES	14670	1060	2446	1547	6074	655	3	7	28	1598	190	13	160	3	2	20	128	166	148		7	11	209	
Total général	149381	37461	19518	13300	11795	11122	10540	8108	3848	3602	2986	2985	2720	2590	2127	2106	2070	1912	1721	1581	1463	919	862	777

- déplacements internes intra-communaux importants : Jodoigne et Perwez
- flux inter-communaux importants :
 - Perwez et Ramillies
 - Jodoigne et Incourt
- pôles principaux de destination **extérieurs à la zone** : Grez-Doiceau, Eghezée, Wavre et Tirlemont

1. ETUDES TACTIQUES (AOT) : DÉFINITION DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC



2. ETUDES OPÉRATIONNELLES (OTW) : TRADUCTION EN LIGNE



3. EXPLOITATION DE L'OFFRE : MISE EN ŒUVRE



2. Zone BW- Ouest

Lancement de la consultation citoyenne

3. Evaluations de l'offre

Evaluation intermédiaire de la ligne La Louvière – Nivelles (E7) : plan d'actions suite au bilan

Evaluation intermédiaire de la ligne Braine l'Alleud – Tubize (E9) : plan d'actions suite au bilan

3.1. Evaluation intermédiaire de la ligne La Louvière – Nivelles (E7) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

3.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

La Louvière – Nivelles

Le niveau de service cible pour cette liaison Express est de :

- 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h;
- 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi.
- Pas de desserte le dimanche

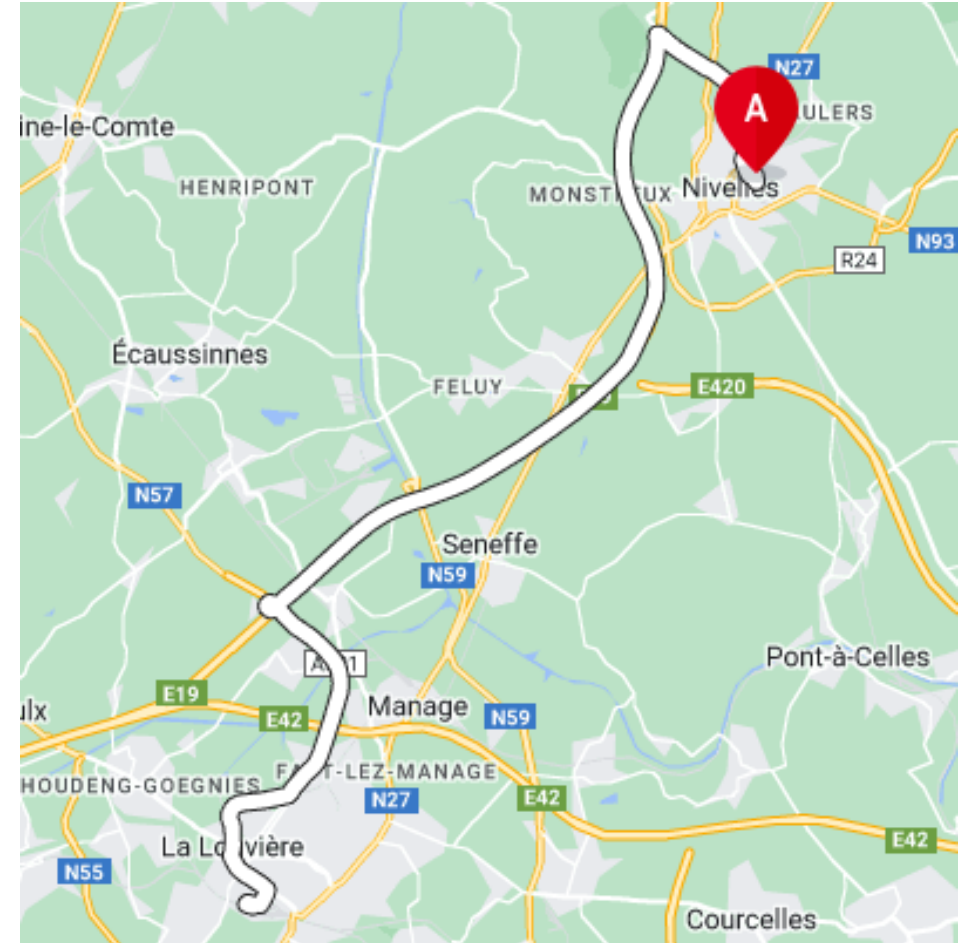
Cette liaison dessert 1.000 emplois via les PAE de :

- Nivelles – Sud
- Potentiellement: Nivelles – Nord et Shopping de Nivelles

Cette liaison permet également de rejoindre :

Mons via une correspondance prévue en gare de La Louvière-Sud

Ottignies Louvain-la-Neuve via une correspondance prévue en gare de Nivelles .



2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

- Desserte des POI: PAE Nivelles Nord et le shopping Cora
- Principe de desserte urbaine plus fine respecté à La Louvière et Nivelles
- L'opérationnalisation répond aux ambitions régionales en termes de niveaux de service sauf:
 - Desserte le samedi
 - Vitesse commerciale 47 km/h au lieu de « entre 57 et 65 km/h »

2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

- Temps de parcours de voiture vs bus ou train (longueur de ligne 30 km)

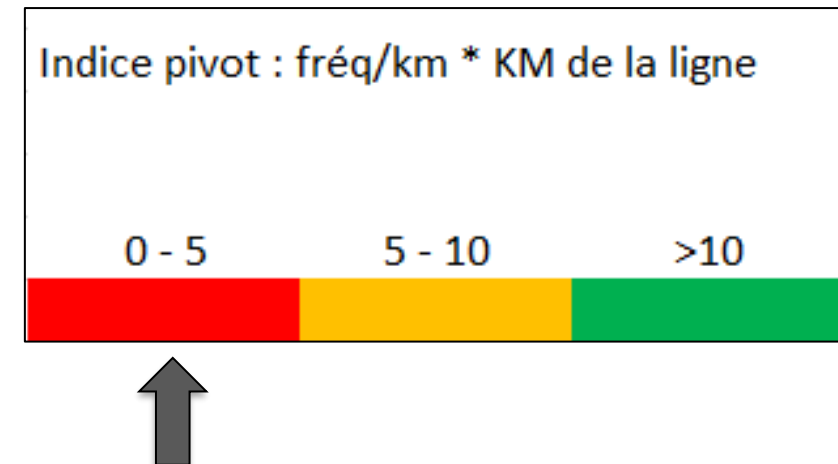
	Voiture	Bus	Train
Temps	28 min	37 min	51 min (2 trains)
Vfacteur = Temps TC/ Temps voiture	1	1,3	1,8

- Vitesse commerciale = 47km/h

- Indice de fréquentation :

$$\text{freq/km} \times \text{km} = 0,095 * 30 = 2,85$$

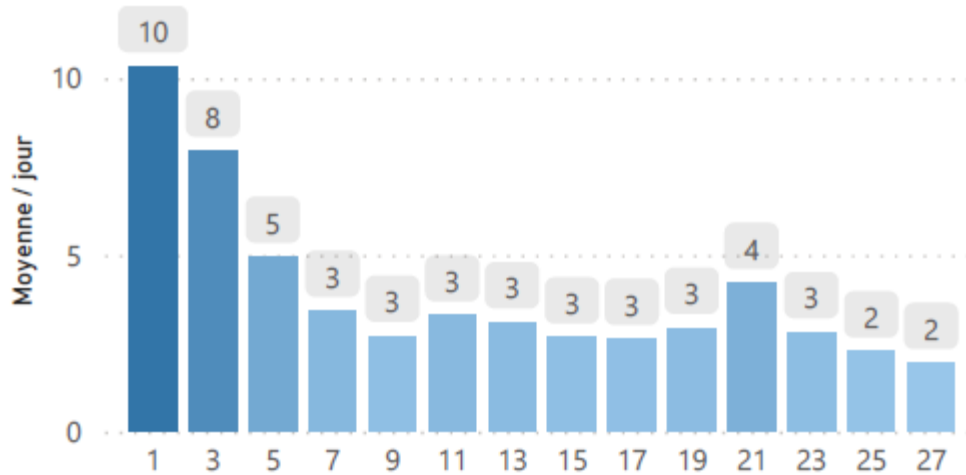
→ **Très faible** → besoin d'augmenter la fréquentation



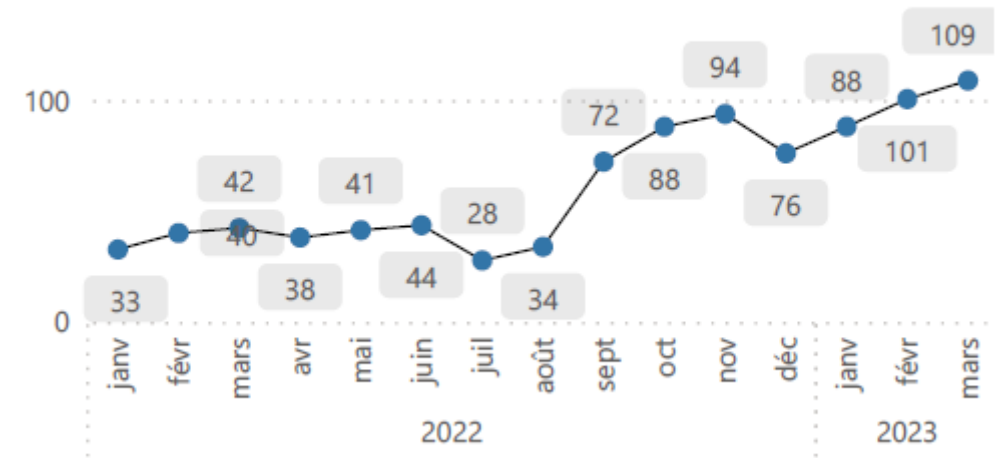
Analyse chiffrée de la ligne E7

En moyenne : 97,7 validations /jour

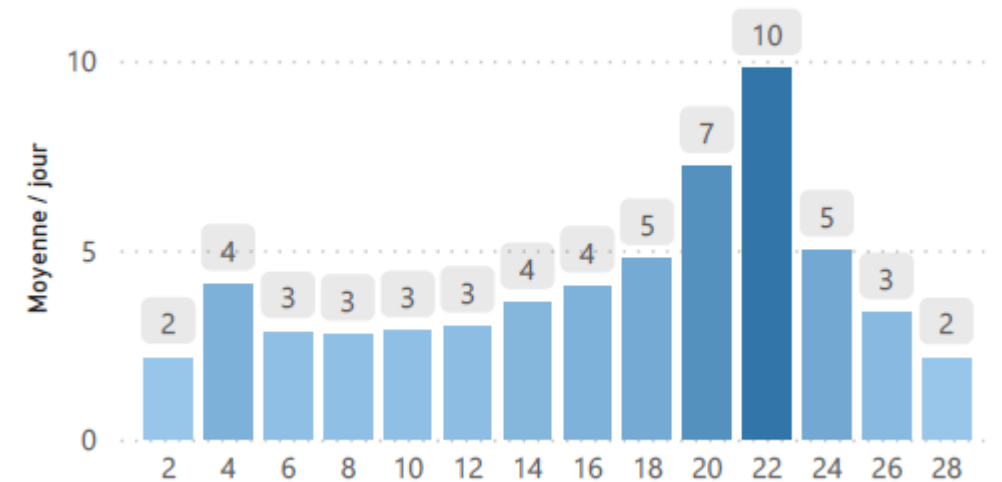
Nbre moyen de val. / jour vers NIVELLES



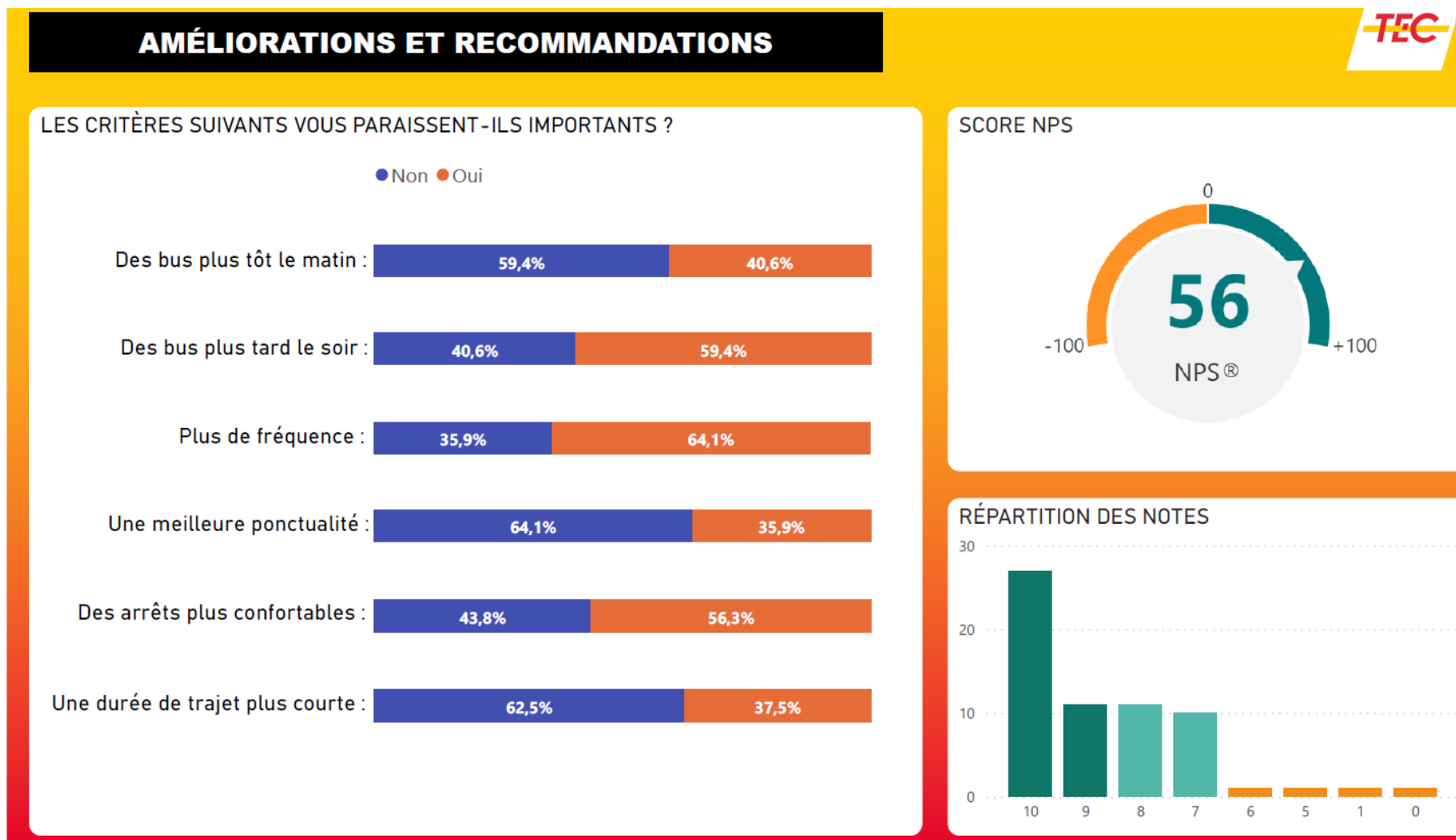
Évolution du nbre moyen de validations / jour



Nbre moyen de val. / jour vers LA LOUVIÈRE



Analyse de l'enquête auprès de la clientèle de la ligne E7



Plan d'action de la ligne E7

Actions	Commune(s) Concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance	Correspondant	Commentaires
Revoir les horaires afin de correspondre aux réalités du terrain	Toutes	OTW	2023	Exploitation DT Brabant Wallon - Charles Scharpé	L'arrêt Nivelles Petit Baulers vers Nivelles est desservi jusqu'à 6 minutes à l'avance.
Insertion de l'itinéraire réel du bus sur le site du TEC	Nivelles	OTW	2023	Exploitation DT Brabant Wallon - Charles Scharpé	Il y a actuellement une différence entre l'itinéraire réel et théorique
Communication et promotion auprès des habitants de la Louvière	La Louvière	OTW, Communes	2023	Commune de La Louvière - Nancy Castillo	
Communication / Promotion auprès du personnel de l'hôpital Jolimont	Toutes	OTW	2023	DG Marketing (S. Thiery)	
Communication auprès des travailleurs et étudiants de Louvain-la-Neuve	Louvain-la-Neuve	OTW	2023	DG Marketing (S. Thiery)	Il faut cibler les étudiants, travailleurs, chercheurs de Louvain-la-Neuve
Promotion au sein des 2 PAE (400 entreprises, 7000 emplois)	Nivelles	INBW, ASBL Nivelles entreprises, province du Hainaut	2023	DG Marketing (S. Thiery) INBW	Suggestion de promotion à l'aide de quelques tickets gratuits
Promotion des arrêts avec parking vélo	Toutes	OTW	2023	DG Marketing (S. Thiery)	
Etudier la desserte du PAE de Nivelles Sud	Toutes	OTW + INBW	2023	Exploitation DT Brabant Wallon - Charles Scharpé INBW	
Confirmer le projet de mobipôle entre Seneffe et le PAE de Feluy.	Seneffe	Commune de Seneffe et INBW	2023	E. Delannoy	
Etudier l'impact de la desserte de ce mobipole sur la vitesse commerciale de la ligne E7	Toutes	OTW	2023	Exploitation DT Brabant Wallon - Charles Scharpé INBW	
Etudier la valeur ajoutée de cette ligne au regard de l'offre ferroviaire	Toutes	AOT - SNCB	Evaluation finale	M. François	

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte de la nécessité d'augmenter la fréquentation de la ligne E7. L'Organe demande aux parties prenantes de mettre en œuvre le plan d'action afin d'atteindre les objectifs de fréquentations de la ligne dans les 18 mois.

3.2. Evaluation intermédiaire de la ligne Braine l'Alleud – Tubize (E9) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

Tubize – Braine-le-Château – Ittre - Braine l'Alleud

Le niveau de service cible pour cette liaison Express est de :

- 3 parcours par sens en heure de pointe
- Pas de desserte le samedi et dimanche

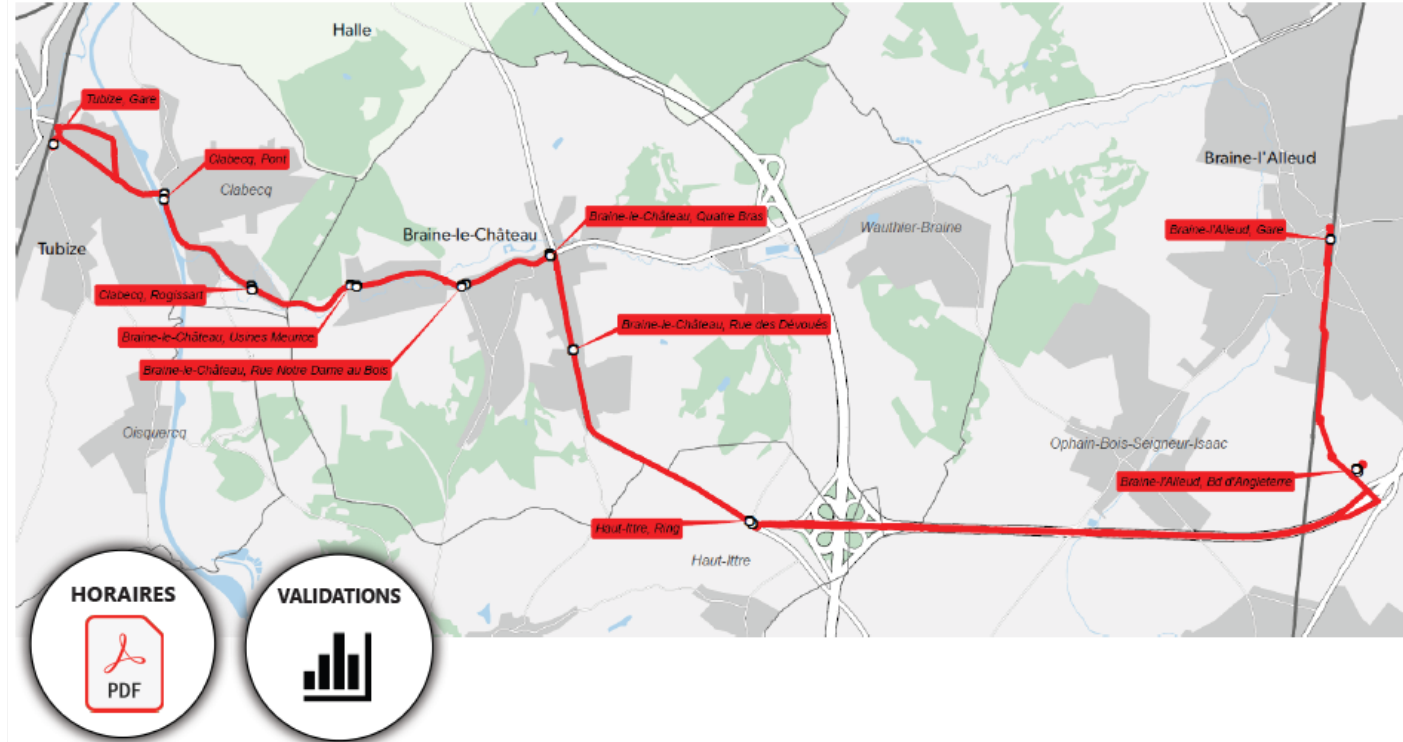
Cette liaison dessert 2.000 emplois via les PAE de :

- Parc de l'Alliance
- Shopping de Clabecq (futur)

Cette liaison permet également de rejoindre :

Bruxelles via une correspondance prévue en gare de Braine l'Alleud

Ottignies Louvain-la-Neuve via une correspondance prévue en gare de Braine l'Alleud .



2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

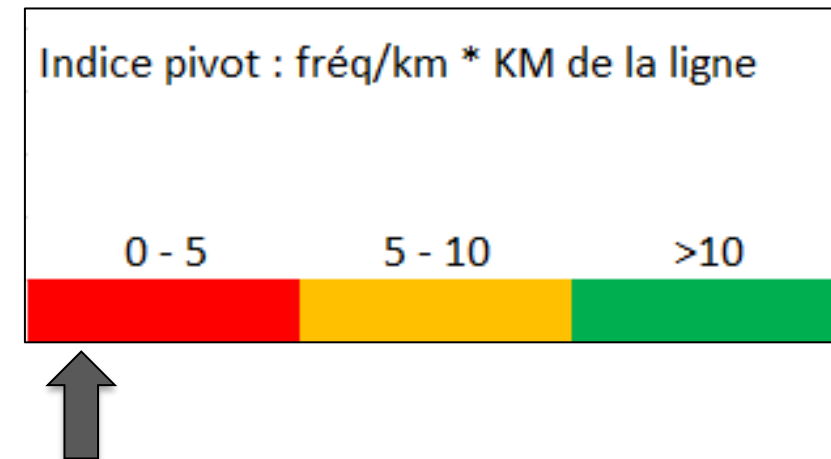
- Desserte des POI: Parc de l'alliance
- Principe de desserte urbaine plus fine : Tubize, Braine-le-Château, Braine l'Alleud
- Principe d'un arrêt par commune : Haut-Ittre
- L'opérationnalisation répond aux ambitions régionales en termes de niveaux de service sauf:
 - Vitesse commerciale 38 km/h au lieu de « entre 43 et 49 km/h »

2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

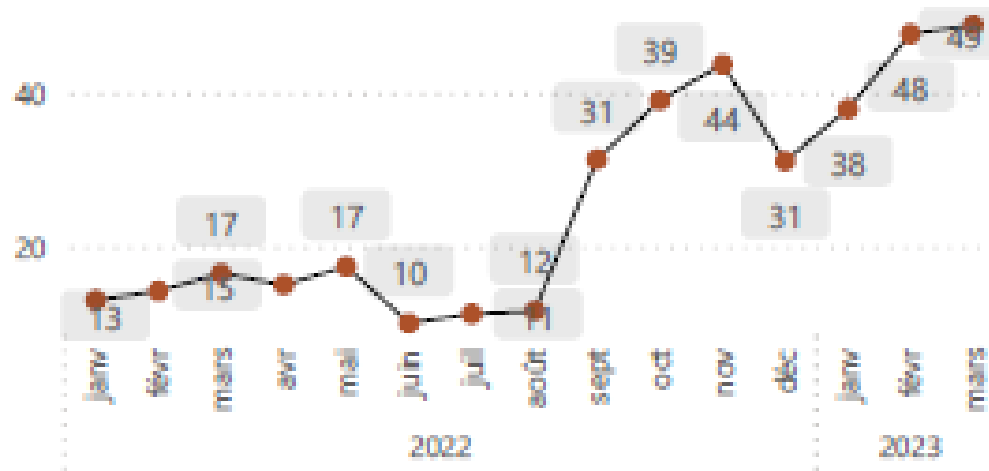
- Temps de parcours de voiture vs bus ou train: 18,8 km

	Voiture	Bus
Temps	24 min	27 min
Vfacteur = Temps TC/ Temps voiture	1	1,125

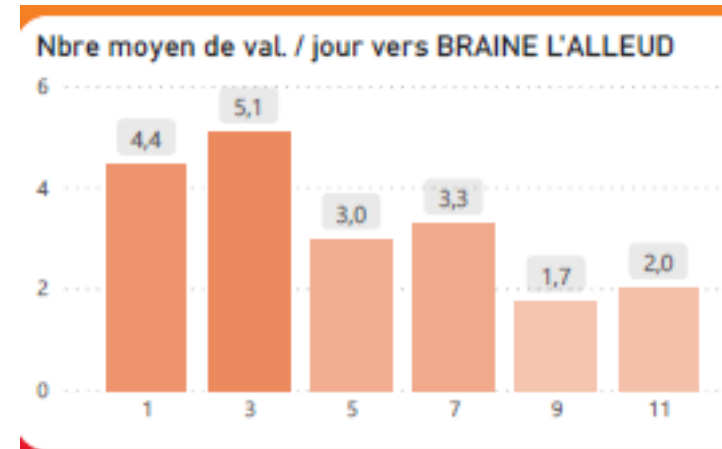
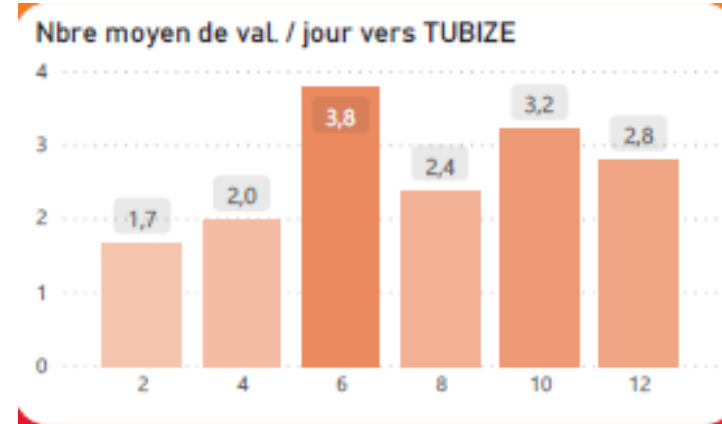
- Vitesse commerciale = 38 km/h
- Indice de fréquentation **Très faible**
Freq/km x lg ligne = 0,096 * 18,8 = 1,8



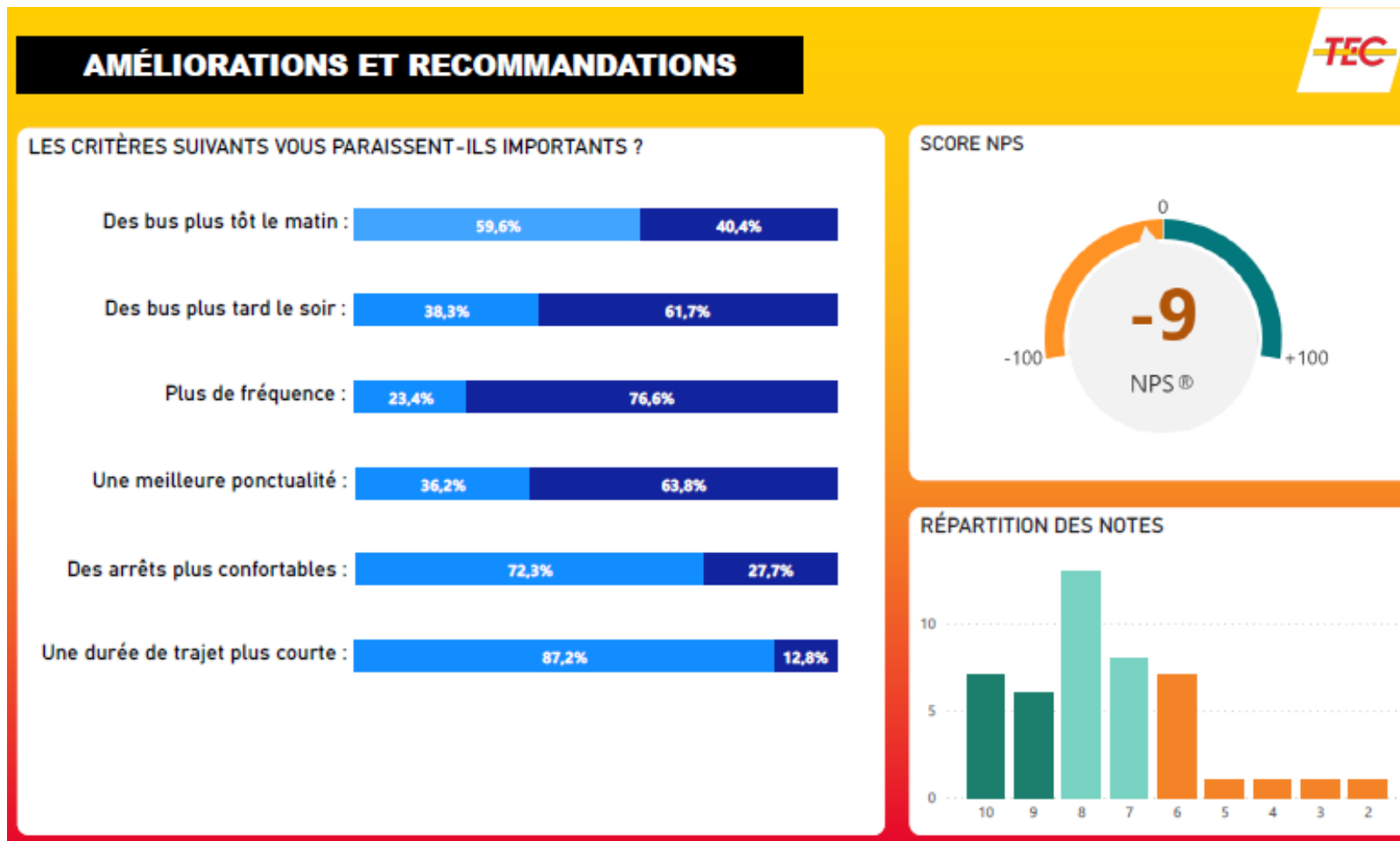
Analyse chiffrée de la ligne E9

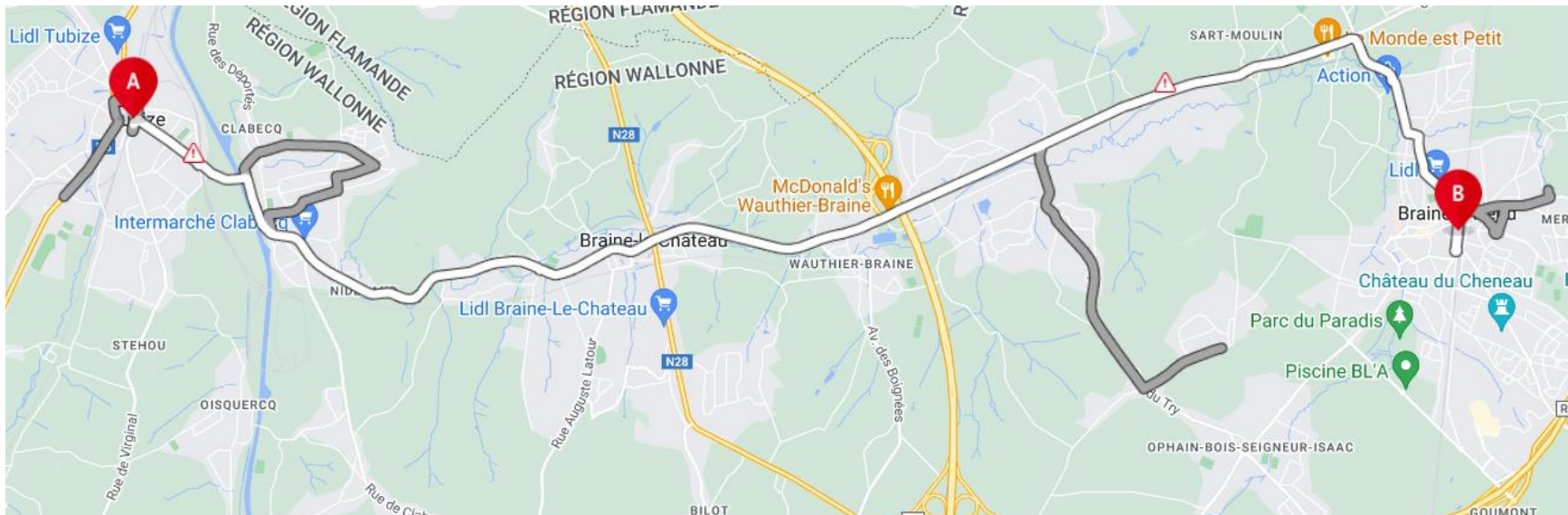


- Nombre de validation moyenne/ jour: 21,4



Analyse de l'enquête auprès de la clientèle de la ligne E9





Ligne 115



Ligne E9

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur la suppression de la ligne E9 Tubize-Braine-l'Alleud et recommande à l'AOT et à l'opérateur d'étudier les impacts éventuels de cette suppression dans le cadre de l'opérationnalisation du PRTP en cours.

4.1 Evolution du service de TEC à la demande autour de LLN

LE TEC, TELLEMENT EN COMMUN !



OCBM 25 Avril 2023

TEC à la demande, c'est quoi ?

Une expérimentation ambitieuse du Transport à la Demande collectif à l'échelle régionale

Une offre maîtrisée par le TEC (concept, marketing, sous-traitance)



Plus souple, de petite capacité



Optimise le trajet de manière dynamique



Une évaluation continue



Offre adaptée aux contextes spécifiques



App' & call-center



Gamme tarifaire intégrée



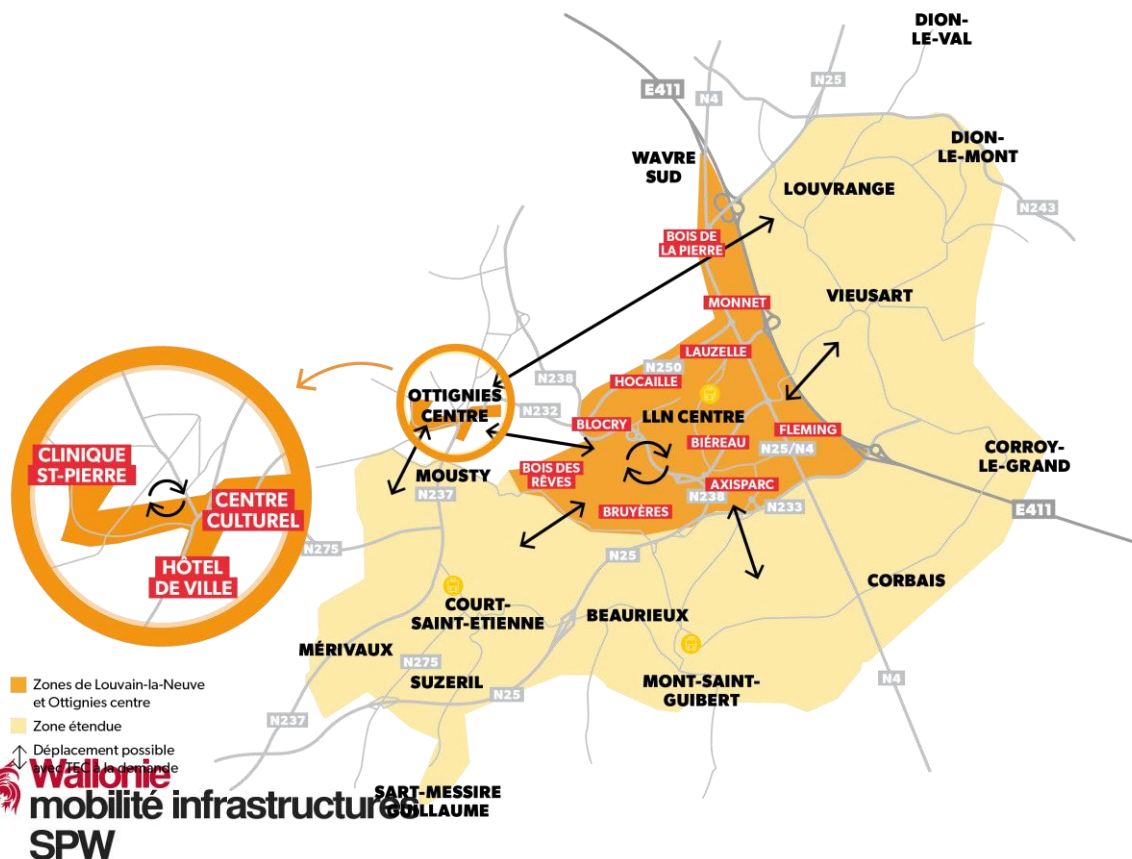
Complémentaires aux SR (trains, bus)



TEC à la demande – actualité 2023 en BW

TEC à la demande autour de Louvain-la-Neuve

- Souhait d'une continuité du service de la part de la Ville et des partenaires publics (issus du projet NAVAJO de 2021), et de rester un laboratoire des mobilités
- Mais fin de la phase « expérimentale » justifiant le financement régional à 100% en 2022



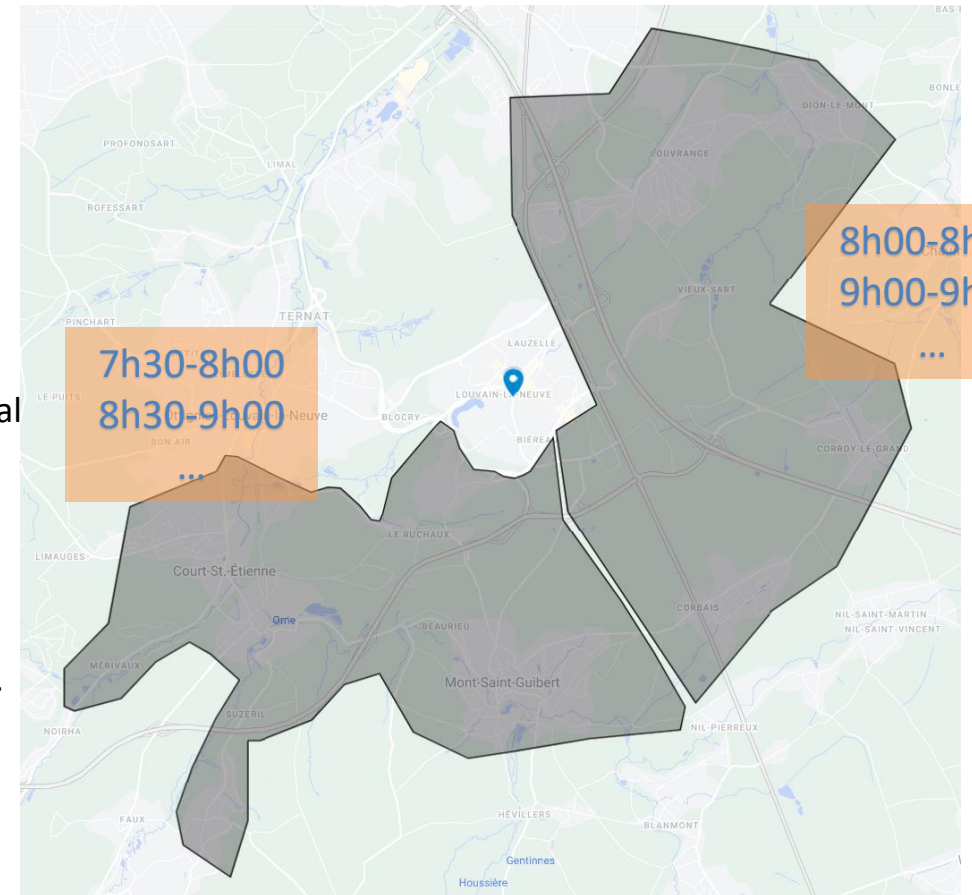
Création d'un partenariat **exceptionnel** permettant de continuer le service tout en faisant évoluer le concept → **Nouvelle collaboration au 1/12023**

1. Mise à disposition des ressources projet & administratif du TEC
2. Mise à disposition de l'outil « suite logicielle » par le TEC
3. Financement des coûts directs (exploitation) par la Ville et ses partenaires publics (+ soutien du Ministre nécessaire)
4. Pour les années 2023 et 2024, avec évaluation mi-2024
5. Une convention Ville-TEC (exploitation, financement) & un convention Ville-partenaires (financement, évolution du paramétrage fin du service)
6. Un service de 7h30 à 19h30 dès le 2 janvier 2023 (9h30 le samedi) ; une zone de desserte inchangée dans un premier temps

TEC à la demande – actualité 2023 en BW

→ Evolution en Juillet 2023 (.nouvelle suite logicielle)

1. Le service « TEC à la demande » évoluera vers le concept général de transport depuis/vers un pôle principal.
2. La desserte évolue:
La zone centrale est remplacée par un point de desserte possible: Gare des bus.
La zone périphérique est scindée en deux sous-zones.
3. Le principe de fréquence virtuelle sera appliqué (pour offrir les meilleures correspondances possibles et/ou maximiser les possibilités de regroupement, principal facteur permettant d'atteindre un coût raisonnable pour la collectivité)
Chaque zone est ouverte à la réservation pendant 30 min en alternance.
L'horaire tient compte des lignes existantes dans la mesure du possible.
4. Un principe de non-concurrence est d'application. Les demandes sont rejetées si une solution sur une ligne régulière est équivalente.
Paramètres: Créneau horaire, nombre de correspondances et distance marche à pied.
5. Certains titres valides (ticket unique et abonnements sous réserve accord GW).



5.1. Baromètre piéton pour les Villes et Communes Marchables

Tous à Pied

Point pour information de l'Organe

6. Mobipôles et solutions de mobilité locale

6.1. MobiPôles

Présentation de la charte graphique régionale

AOT

Point pour information de l'Organe

Les MobiPôles

Avril 2023



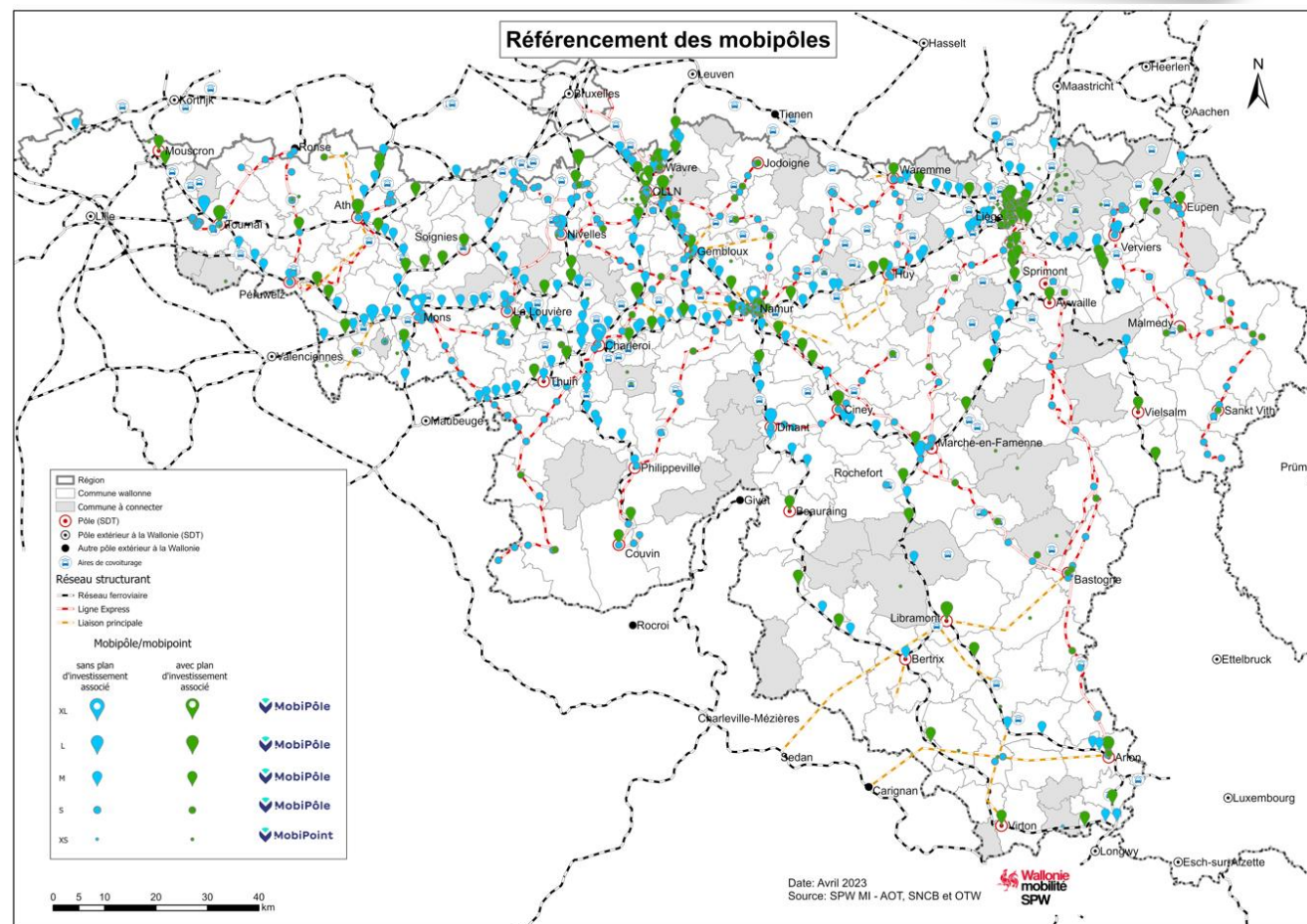
Agenda

- Rappel des définitions
- La charte graphique MobiPôles/MobiPoints

Les MobiPôles



- points de connexion sur le **réseau structurant de transport public**.
- des « hubs » où **convergent** différentes **offres de services** et **infrastructures de mobilité**
- offre et l'infrastructure variables et dimensionnées selon le **contexte local**.



Les MobiPoints



Source: autodelen.net

- points de connexion dans un contexte **urbain** où la non-possession d'un véhicule est plus réaliste.
- contribuer à la **transition** vers les **déplacements doux** et les véhicules partagés.
- l'équivalent du **mobipôle** à l'échelle de l'agglomération **urbaine**.

L'identité visuelle MobiPôle - MobiPoint



L'identité visuelle MobiPôle - MobiPoint

→ Fiche sécurothèque pour guider le développement de matériel signalétique
MobiPôles/MobiPoints: [lien](#)

→ Objectif: identifier de manière uniforme en Wallonie les lieux d'intermodalité:



MobiPôle

MobiPôles: en lien direct avec le transport public structurant



MobiPoint

MobiPoints: pour les autres lieux d'intermodalité

Les totems



Totem 3x0,8m - deux cartes



Totem 3x0,8m - une carte



Totem 2x0,5m

L'identification des services

Mobilité

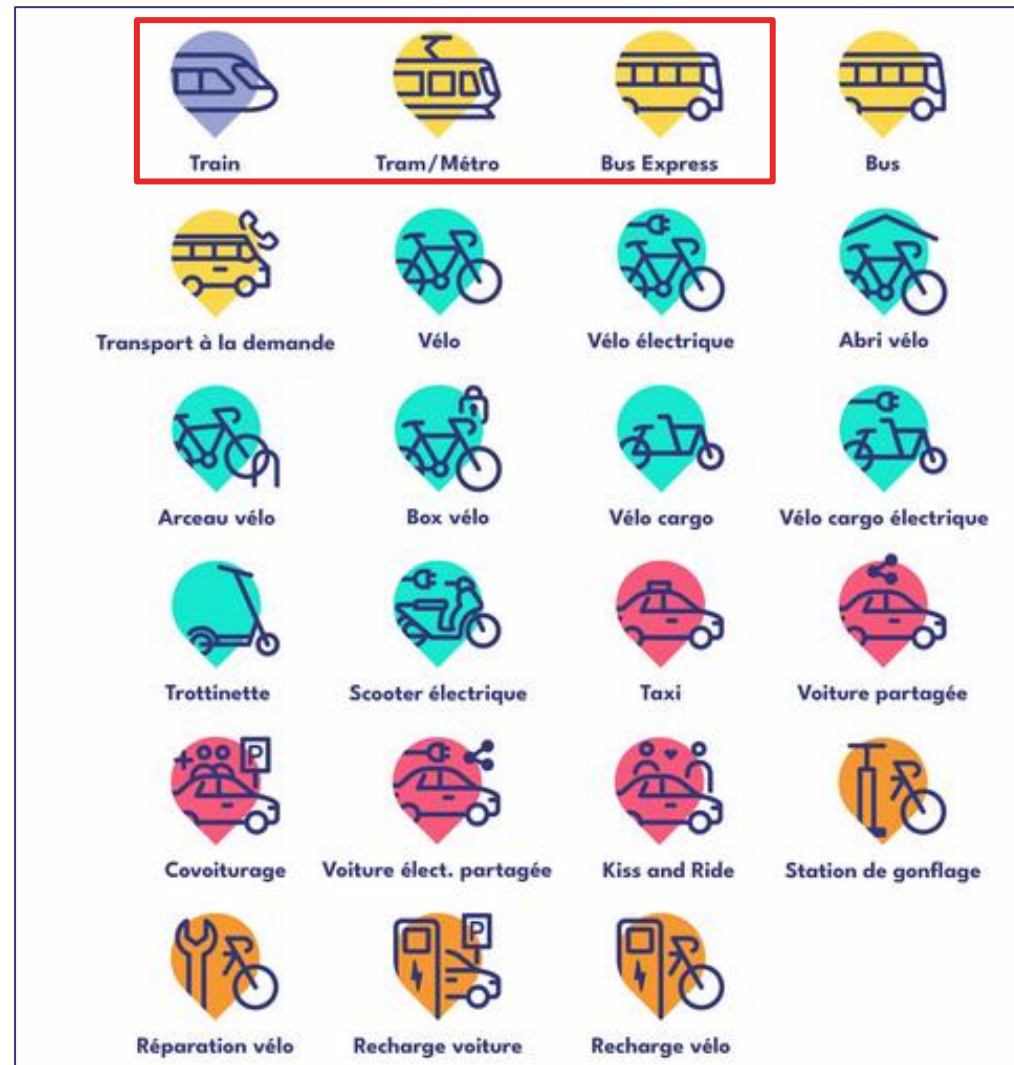


Autres services

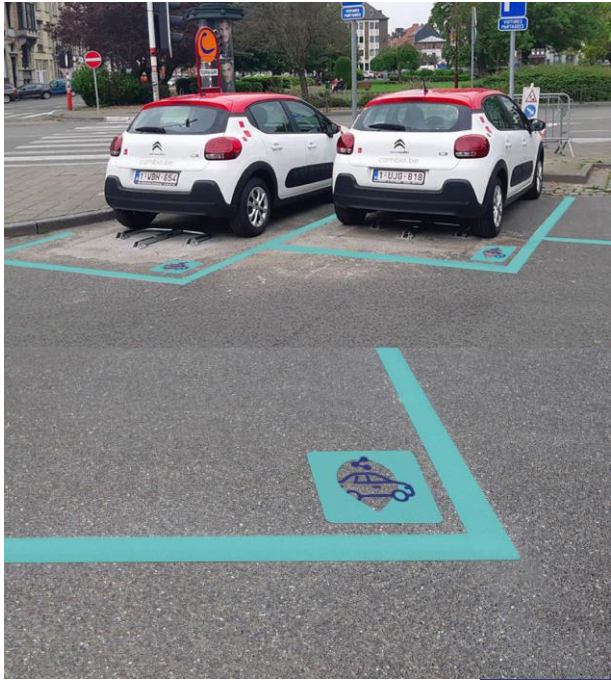


Le financement de la signalétique

- La signalétique aux MobiPôles/MobiPoints est éligible via le **droit de tirage PIMACI** dans le respect de la charte établie par la Région.
- Les recommandation pour la pose d'un totem sont la présence d'au moins **3 services de mobilité** symbolisés par les icônes de la charte graphique ci-contre.
- Le terme **MobiPôles** est a utilisé quand il y a une connexion directe avec le transport public structurant, le terme **MobiPoint** dans les autres cas



Autres cas d'usage



Venez découvrir votre nouveau MobiPoint

MobiPoint

6.2 Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers

AOT

Point pour information de l'Organe

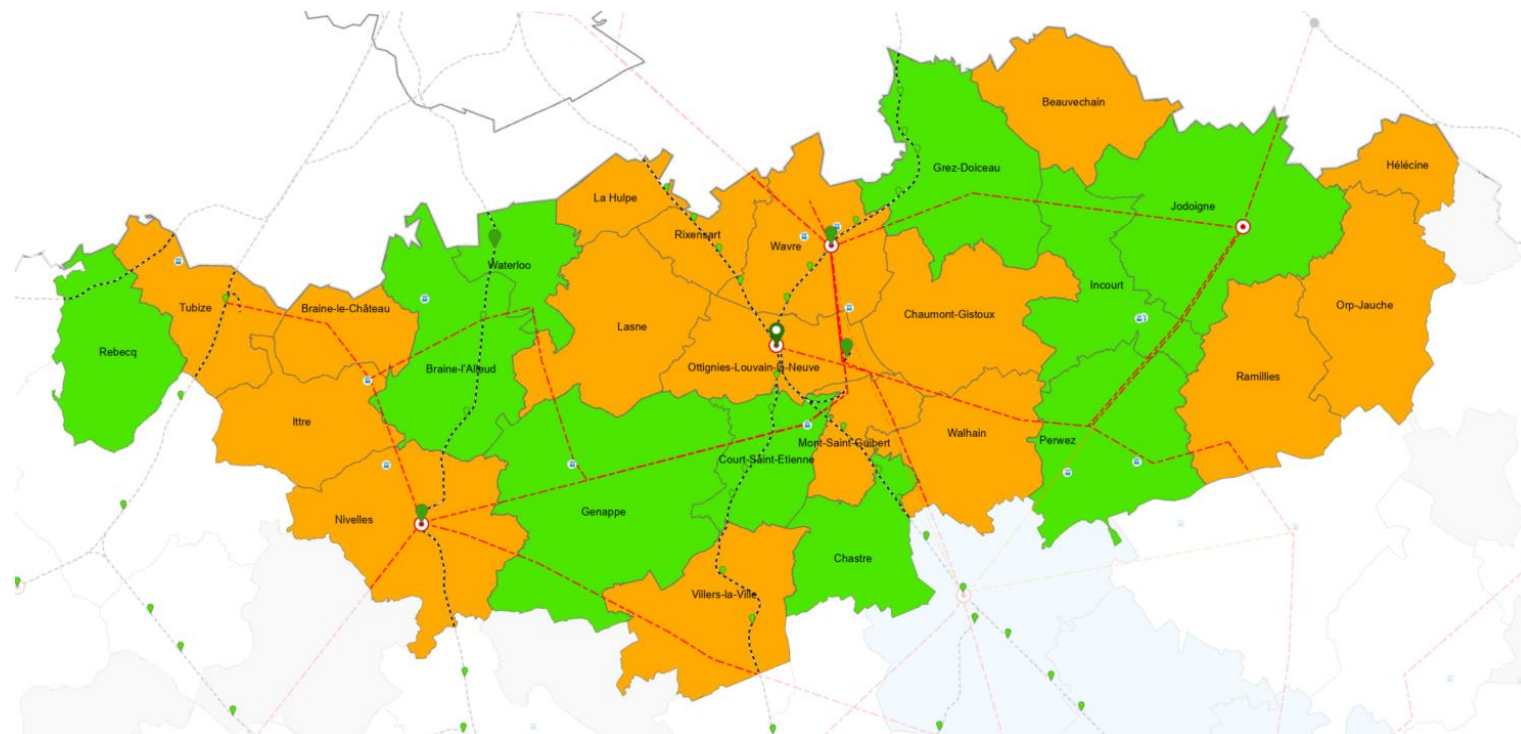
Bilan Brabant wallon (Situation le 7 novembre 22)

Dossiers PIMACI:

- **10 communes** (sur 27) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **16 projets analysés**
- **45 % acceptés sans conditions**
- **55 % acceptés avec condition(s)**

Budget:

- Brabant wallon : droit de tirage prévu
 - € 17 M PIMACI dont
 - **€ 5 M intermodalité**
- 10 communes : droit de tirage sollicité
 - € 6,5 M PIMACI dont
 - **€ 1,5 M intermodalité**



- Dossier PIMACI avec intermodalité soumis
- Pas de dossier PIMACI avec intermodalité soumis

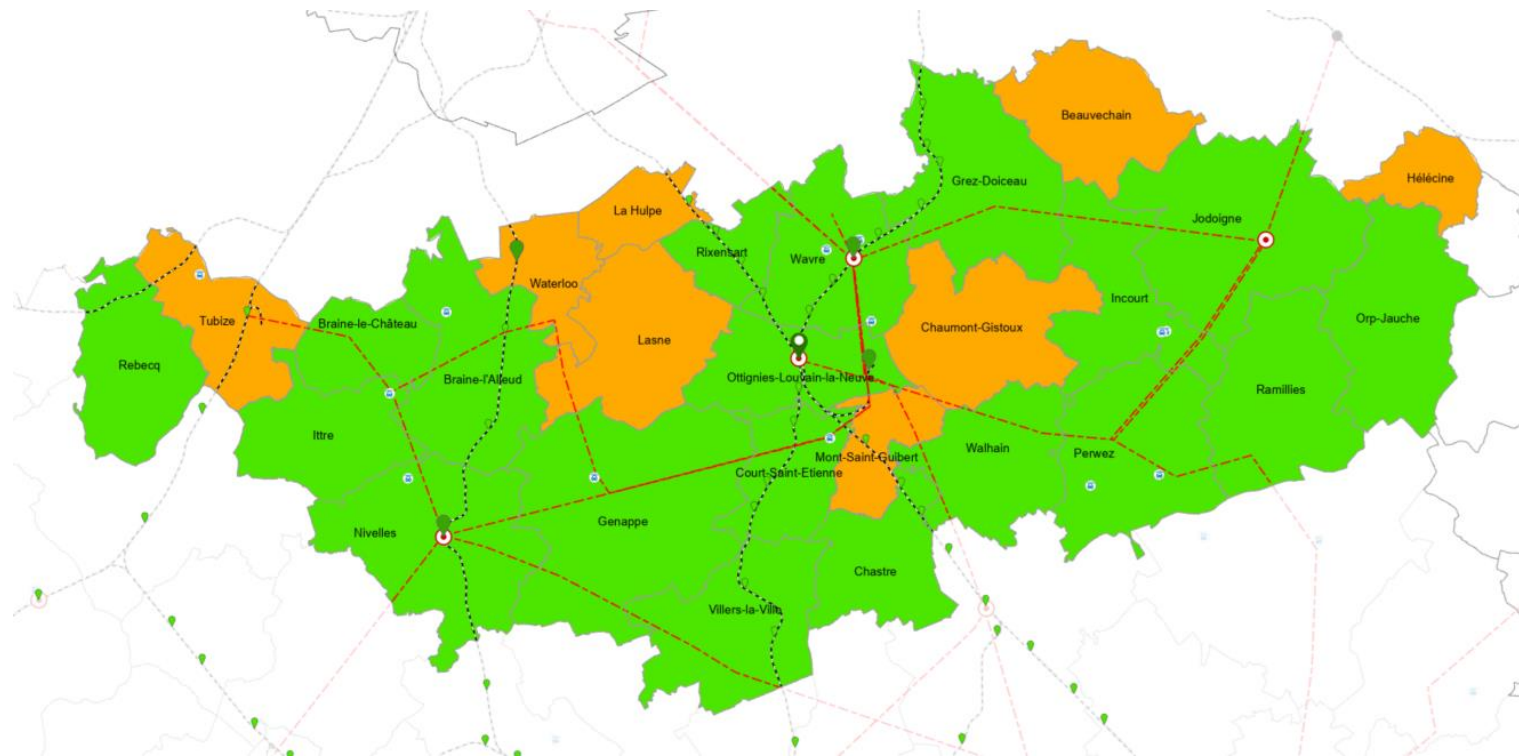
Bilan Brabant wallon (Situation le 21 avril 23)

Dossiers PIMACI:

- **19 communes** (sur 27) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **32 projets** analysés
- **38 %** acceptés sans conditions
- **59 %** acceptés avec condition(s)

Budget:

- Brabant wallon : droit de tirage prévu
 - € 17 M PIMACI dont
 - **€ 5 M intermodalité**
- 19 communes : droit de tirage sollicité
 - € 13 M PIMACI dont
 - **€ 3,9 M intermodalité**



- Dossier PIMACI avec intermodalité soumis
- Pas de dossier PIMACI avec intermodalité soumis

Petits rappels : l'objectif premier

PRIORITE = Transports collectifs structurants

- **Gares** (nombreuses fonctionnalités envisageables)
 - Arrêts ligne(s) express, tram, BHNS, ...
 -
 - Parking de covoiturage en milieu rural
 - Mobipoint en milieu urbain (solutions de mobilité vers mobipôle)
- ~~Arrêt de bus uniquement scolaire, faible desserte, hors polarité principale~~
- ~~Parking pour d'autres usages~~

Petits rappels : les dépenses éligibles

- **Aménagements cyclables** (dans un rayon de maximum 10 km)
- **Aménagements piétons** (dans un rayon de maximum 3 km)
- **Bâtiments** (attente conviviale, services type « point vélo »)
- **Parkings** pour l'**auto-partage**, de délestage et/ou de covoiturage
- **Stationnement** pour **vélos** : couvert et/ou sécurisé
- **Eclairage** spécifique
- **Signalisation**

Petits rappels : les échéances

GUICHET DES « POUVOIRS LOCAUX »

- **30 juin 2024** : projet complet
- **31 décembre 2024** : rapport d'attribution

7. Divers

7.1. Prochains Roadshows SNCB et Infrabel

Projets 2023-2026

SNCB

Point pour information de l'Organe

7.2. Evolution organisationnelle de l'AOT

AOT

Point pour information de l'Organe

8. Suivi des avis des précédents de l'OCBM

Animé par le président Document préparatoire transmis

Séance OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis de l'OCBM Brabant-Wallon	Quai échéance	Etat du suivi au printemps 2023	Statut
Automne 2022	Pt 2. Evaluation des lignes express vers Bruxelles : plans d'action suite aux bilans pour les lignes Louvain-la-Neuve – Etterbeek (E11), Louvain-la-Neuve – Woluwé (E12), Walibi – Etterbeek (E13)	L'Organe prend également acte de la nécessité de voir évoluer la ligne E13 et demande à l'OTW de réaliser les investigations nécessaires en vue de pouvoir déterminer, au niveau tactique, les changements à opérer sur cette liaison. Lors d'une prochaine séance, l'AOT soumettra ceux-ci à l'avis de l'OCBM. L'Organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes de démarches préalables, d'adaptation de l'offre et de communication. Il recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, SNCB, Bruxelles Mobilité) de prendre en main les actions identifiées en termes notamment d'équipements et de signalisation.	AOT OTW Communes, SPW Routes, SNCB, Bruxelles Mobilité	En attente du retour des investigations de l'OTW Mise en œuvre du plan d'actions par les pilotes identifiés. Le suivi du plan sera réalisé dans le cadre de l'évaluation finale.	
Printemps 2022	2.2. Réseau cible proposé pour la zone Brabant Ouest en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions tactiques)	Sous réserve des résultats de l'étude opérationnelle – car il est difficile de percevoir l'impact du nouveau réseau cible sur l'offre actuelle –, l'Organe souhaite avancer sur base du nouveau réseau cible proposé par l'AOT (détailé dans les fiches par liaison en annexe) suite aux ateliers de co-construction menés depuis début 2021 et aux ajustements réalisés depuis sa séance du 9 décembre 2021. Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public de la zone pluricomcommunale de Braine l'Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Ittre, La Hulpe, Lasne, Nivelles, Rabecq, Tubize et Waterloo afin de permettre à l'OTW de mener la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone. Il demande que les experts mobilité (supra-) locaux et les élus communaux des communes concernées ou impactées soient concertés par l'OTW sur les scénarios opérationnels étudiés, avant mise en œuvre de la démarche d'information publique et de participation citoyenne souhaitée par le Ministre Henry, en coordination avec les Communes concernées et sur le projet finalisé de l'offre. L'objectif est de présenter le scénario préliminaire d'évolution du réseau TEC sur la zone (évolution, création ou suppression) à la Région de ne pas perdre de vue la mise en œuvre de solutions de mobilité locale flexibles dans la mise en œuvre du RPT et recommander au Ministre Henry de prendre en compte ces recommandations. L'Organe recommande à l'OTW d'analyser l'accompagnement tarifaire à mettre en œuvre lors de redéploiement de lignes de bus en vue de garantir l'attractivité et la viabilité des services réguliers.	AOT OTW OTW Cabinet Henry OTW	RTTP officialisé et transmis à l'OTW le 10/10/2022 ainsi qu'aux communes Concertation en cours avec les communes avant démarche mobilité (point 2 de l'OJ) Etude opérationnelle en cours. Présentation du scénario d'évolution au printemps 2023 Mise en œuvre de solutions de mobilité locale flexibles Les mesures de quasi-gratuité participent à cet objectif. Pas d'avis avancé	Point clos
Printemps 2022	3.2. Evaluation de la ligne E5 Nivelles – Namur : plan d'actions suite au bilan	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne Express E5 et du plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour en annexe) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre d'ici 2023/2024. Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E5.	OTW	Les renforts de ligne ne sont pas envisageables avant 2024 au minimum. Les arrêts ont fait l'objet d'un screening pour les équipements vélos. La province doit réaliser une étude d'accessibilité des différents arrêts.	
Printemps 2022	Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord (avis d'initiative)	L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, BEP, InBW, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.	Communes, SPW Routes, BEP, InBW, OTW	Mise en œuvre du plan d'actions par les pilotes identifiés. Le suivi du plan sera réalisé dans le cadre de l'évaluation finale.	
Printemps 2022	Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord (avis d'initiative)	L'Organe recommande au Ministre Henry et au SPW M&I – plus particulièrement à la Direction des routes du Brabant wallon – d'étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur N4 et la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive de l'offre Express.	Cabinet / SPW M&I – Routes BW	Pas d'avancée	
Automne 2021	4.2 Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord, 4.4 Evolution de la ligne E4 Nivelles LIN 6.1. Projet TEC à la demande (Navajo) : évaluation et suite	Comme déjà exprimé lors de sa séance du 1 ^{er} octobre 2020, il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon. Sa recommandation relative aux aménagements de la N25 pour la ligne E3 s'applique également pour la ligne E4 : il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon. L'Organe marque son intérêt sur le projet pilote exposé et fait part de sa volonté de voir perdurer cette offre de mobilité, le cas échéant avec les ajustements nécessaires en termes d'efficacité et de complémentarité avec les services réguliers. Il recommande également à la Wallonie de mettre en place le cadre nécessaire au développement d'autres solutions publiques de mobilité locale flexible en complément des services réguliers.	OTW et SPW OTW et SPW OTW Cabinet Henry	Des réunions ont été tenues avec le SPW. Il n'y a pas eu d'avancée sur les aménagements de la N4. Le SPW est ouvert pour des priorités aux feux alors que la demande de l'OTW est une bande bus. Une étude doit être réalisée par la DG de l'OTW faute de budget au SPW. Pas d'avancée	Point clos
Printemps 21	2.1.1. Développement du réseau Express : mises en œuvre 2021 par l'OTW • Tubize – Braine-le-Château – Ittre – Nivelles (Evolution E2) • Nivelles – Genappe – Court-Saint-Etienne – Louvain-la-Neuve (Evolution E4) • Tubize – Braine-le-Château – Ittre – Braine l'Alleud (Création E9) • Nivelles – Genappe – Villers-la-Ville – Sombreffe – Namur (Evolution E5) • Nivelles – La Louvière (Création E7)	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure, notamment ceux destinés à améliorer la vitesse commerciale et la fiabilité des lignes structurantes. L'Organe recommande également que l'OTW étudie les scénarios de la desserte du PAE de Nivelles Sud (depuis La Louvière) en vue d'une mise en œuvre dès 2022. L'Organe demande que l'OTW planifie les évolutions de l'offre Express pour atteindre les cibles régionales fixées dans les fiches pour lesquels il avait émis un avis favorable (notamment en termes d'offre le samedi). L'Organe recommande à l'AOT d'étudier le potentiel de développement d'une offre le samedi sur les lignes structurantes Express desservant Tubize en vue de l'ouverture du shopping de Clabecq en 2023. L'Organe recommande à l'OTW d'évaluer l'accessibilité PMR de toutes nouvelles lignes créées et d'en assurer l'information publique.	OTW OTW AOT OTW	Les lignes E2, E5, E7 et E9 sont créées ou ont été développées suivant les objectifs du réseau Express cible. La mise en adéquation par rapport à la fiche projet de l'AOT de la ligne E3 et de la ligne E4 est prévue au 29 août 2022, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'AOT sur la modification opérationnelle. La réunion SPW-OTW du 1 février 2022 n'a pas débouché sur des avancées. Il est privilégié d'utiliser en correspondance les offres existantes entre la gare et le PAE de Nivelles Sud. Point d'attention dans le cadre du redéploiement en cours Le renforcement de la desserte des différentes lignes sera envisagé en fonction de l'évolution de la fréquentation de ces lignes, des enquêtes et des études de redéploiement de zone. Les lignes E2 et E9 sont créées au point 3.1 et 3.2 de l'OJ. Les analyses opérationnelles seront menées dans le cadre de l'étude de redéploiement de la zone « Brabant Ouest »	Point clos
Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021 • Jodogne - Grez-Doiceau – Wavre, sans extension à ce stade vers Wavre Nord. • Jodogne – Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec l'enjeu de l'aménagement pour la desserte de Walhain en termes de sécurité notamment • Jodogne – Tienen, avec la question encore ouverte sur l'harmonisation de l'offre des opérateurs De Lijn et/ou TEC sur cette liaison 3.1.2 Création d'une liaison principale Gembloux-Wavre (Nord)	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes : • Jodogne - Grez-Doiceau – Wavre, sans extension à ce stade vers Wavre Nord. • Jodogne – Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec l'enjeu de l'aménagement pour la desserte de Walhain en termes de sécurité notamment • Jodogne – Tienen, avec la question encore ouverte sur l'harmonisation de l'offre des opérateurs De Lijn et/ou TEC sur cette liaison	OTW OTW OTW	La plupart des liaisons Express sont mises en œuvre. La création de la liaison Express Jodogne – Grez-Doiceau – Wavre n'est pas envisagée actuellement par l'OTW. La liaison sera réétudiée dans le cadre du redéploiement de la zone Brabant Est L'étude de la desserte de Walhain (à hauteur de la sortie d'autoroute) sur la ligne E1 Jodogne – OLN pas envisagée à ce stade par l'OTW (attente d'un mobipôle).	
Automne 20	3.1.3 Impact redéploiement De Lijn sur Leuven	L'Organe recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4. L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Leuven. Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone Brabant Wallon centre (dont les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre) en 2022 et la zone autour de Jodogne en 2023, à l'exception de la liaison « Beauvechain (Banne Mille) – Bruxelles » qui fera l'objet d'un groupe de travail (AOT-OTW-Commune) afin d'analyser la meilleure alternative à mettre en œuvre. L'Organe suggère, dans un second temps, d'étudier la pertinence d'élargir l'amplitude horaire aux soirées afin de couvrir les retours des activités culturelles depuis LIN-Wavre.	AOT OTW	Depuis octobre 2021, des contacts ont été pris entre l'OTW et le SPW qui envisage uniquement des priorités feu bus et non une bande réservée de part et d'autre du carrefour Corbais (avis négatif pour des raisons de sécurité). L'étude sera faite en 2022. Les aménagements sont financés par l'OTW. Le groupe de travail n'a pas encore été initié à ce sujet. Sera étudié dans le cadre du redéploiement de la zone Est du Brabant wallon en 2023.	
			OTW	Etude à réaliser dans le cadre du redéploiement de la zone centre du Brabant wallon au printemps 2024.	

Suggestions de points pour un OCBM ultérieur

Point animé par le Président

Merci pour votre participation.

Prochaine réunion de l'OCBM : **le mardi 14 décembre 2023.**

N'hésitez pas à nous contacter sur
bassins.mobilite@spw.wallonie.be